

Pour éviter un plan social et réaliser de nouvelles mesures d'économies en mutualisant les moyens, une nouvelle Convention vient d'être signée entre l'Etat et le Régime Social des Indépendants (RSI) qui prévoit le passage de 25 à 9 caisses RSI dans l'Hexagone d'ici au 1er janvier 2019 (13 avec l'outremer et la Corse). Ce qui signifie concrètement que pour la [REGION GRAND EST](#) / T : 03.88.15.67.68, 5 caisses vont fusionner : Franche-Comté, Bourgogne, Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. L'application de la règle du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux aurait conduit à la suppression de 400 à 500 postes sur 4 ans . En fin de compte, 225 emplois devraient être supprimés sur 5.260 équivalents temps plein en contrat à durée indéterminée en décembre 2015, par non remplacement de départs à la retraite. [www.alsacechampagneardennelorraine.eu](http://www.alsacechampagneardennelorraine.eu)